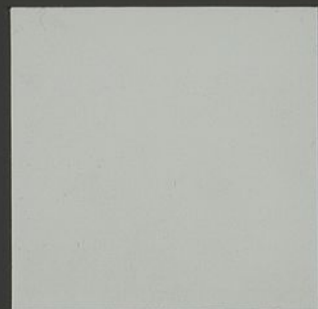
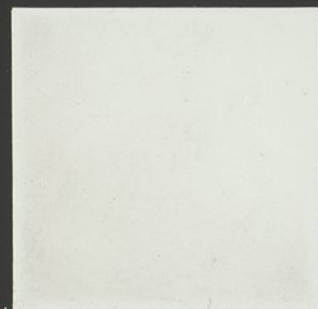
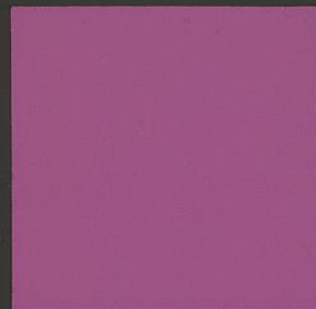
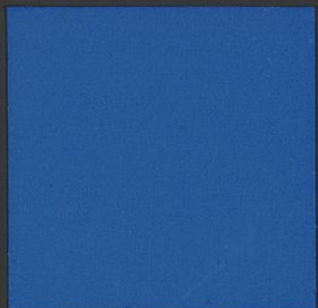
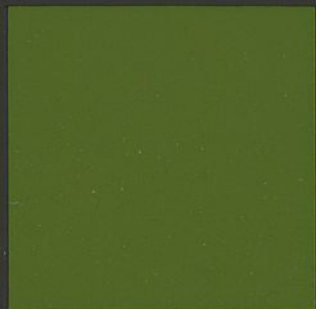


colorchecker CLASSIC



x-rite

mm

Orléans le 14 Mars 1836

1



J'ai fait l'éloge de Maviotte.

Monsieur, mais je n'ai pu y en dire
de la personne, j'attendrai pour faire
imprimer que vous ayez eu la
bonté de me mander si vous n'avez
rien de loué sur la personne
Recevez, je vous prie, mes remer-
cements de la bonté avec laquelle
vous avez daigné contribuer à mon
projet, et vous vous voulez bien
m'accorder la permission de
vous offrir un exemplaire manuscrit
me; je vous prie, ce qui se



pourrai le remettre à Paris
l'ai l'honneur d'être avec le
plus respectueux attachement,
Messieurs, votre très humble
et très obéissant serviteur
le MD de Condorcet.

à Paris rue N^e 1^{re} Roch
au bureau de la gazette.

1870


1870

1870

1870

1870





à Monsieur

Monsieur de Morvan
Procureur général de
parlement de Bourgogne
à Dijon





L'Académie des sciences qui jusqu'ici n'avoit publié que de loin en loin quelques recueils des mémoires qui lui sont présentés par les savans qui ne sont pas de son corps, vient d'établir que dorénavant il paraîtra chaque année un volume de ces mémoires. Elle a cru que la certitude de voir promptement sa fin de leurs travaux exciteroit une plus grande émulation parmi les savans.

La plupart des académies de province manquent de cet avantage, les travaux de leurs membres restent ensevelis dans les registres, ou ne sont publiés que très tard.

D'ailleurs la communication entre les provinces et les pais étrangers, est souvent fort lente, très incomplète, et il seroit difficile d'y établir une correspondance prompte et suivie.

Je crois, Monsieur, qu'il y auroit un moyen de remédier à ces inconvéniens, de donner aux académies de province la même activité et les mêmes ressources qu'à l'Académie de la capitale et c'est sur ce moyen qui me

paraît

fort simple, que j'ai cru devoir vous demander votre avis.

Je proposerais de former entre votre Académie, par
exemple, et celle de Paris, une association sous la condition
serait que L'Académie de Dijon enverrait à celle de
Paris les mémoires qu'elle aurait approuvés en Juges
les plus dignes de l'impression et que L'Académie de Paris
insérerait ces mémoires dans son volume des Savans
Etrangers, ou tous ou en partie & seulement. par ce moyen
chacun de vos Académiciens serait sur de voir son
travail publié promptement et inséré dans une collection
très répandue même dans les pays Etrangers.

Une autre condition serait que le secrétaire de votre
Académie enverrait à celle de Paris toutes les observations
quelquelles fussent qui seraient faites dans la province
et présentées à l'Académie. On prendrait à Paris des
moyens pour que la publication de ces observations se fit
très vite pour le plus grand intérêt des sciences et de la
réputation des observateurs. De son côté le secrétaire de
L'Académie de Paris rendrait compte régulièrement
à celui de l'Académie de Dijon de ce que la correspondance
avec les Etrangers aurait pu lui apprendre.
Voilà donc, Messieurs, ce que chaque Académie gagnerait
à cela, celle de Paris L'avantage d'enrichir sa

4

La collection par l'Excellent memoires et celle de Dijon la
facilité de publier promptement ses travaux sans une
Collection très répandue.

Un autre avantage pour les Academies de province si
elles adoptent ce projet, seroit une protection plus
constante de la part du Gouvernement, Elles formeroient
toutes ensemble une masse commune, deviendroient une
partie de l'Administration générale; en ne dépendroient
pas du plus ou moins de goût que peuvent avoir pour
les sciences L'Intendant et le Gouverneur d'une province.
Mais Les sciences et la nation y gagneroient encore d'avantage
il me semble que si ce plan s'exécutoit pour toutes les
provinces, la France deviendrait semblable en quelque sorte
à l'Atlantide de Bacon. La Géographie physique Histoire
naturelle de chaque province, Les observations météorologiques
faites par tous sur un même plan, Les observations célestes
multipliées, deviendroient le fruit d'un projet auquel
Le Gouvernement et les provinces ne pourroient manquer
de convenir.

Je n'ai pas voulu rien proposer à ce sujet, sans avoir seu-
lement auparavant, Monsieur, si mes vûes vous paroissent utiles
aux sciences; si dans cette association, il n'y a rien qui puisse
vous déplaire et à vos confreres. Sans un projet d'un



il ne me peut revenir qu'une augmentation de travail,
C'est à l'autre vie que le plus grand bien des sciences.
C'est sur aussi les vôtres. ainsi j'espère que vous voudrez
bien m'éclairer et me redresser si j'en suis trompé.

C'est est j'écris inutile de vous dire qu'une des conditions
de l'association serait le droit accordé aux membres
ordinaires de votre académie qui seraient à Paris,
mais sans y avoir de domicile, d'assistés aux séances,
particulières de notre académie.

Daignez, je vous prie, consulter sur ma proposition
ceux de mes frères vos confrères en qui vous avez le
plus de confiance, mais comme sur une idée qui n'est
particulière et qui ne deviendrait publique qu'autant
que j'en saurais quelle vous serai agréable.

Vous connaître, Monsieur, l'inviolable et respectueux
attachement que je vous ai voué pour la vie.
Le m^r de Condorcet.

